

## Commission municipale écoles du 24 mai 2012

### Saint Martin d'Uriage

-- notes par les Associations des Parents d'Elèves de la commune --

#### **Présents :**

Elus : Gérard Giraud, Michèle Brion, Vincent David, Valérie Dro  
Responsables périscolaires : Maud Duchosal, Agathe Mandrillon  
Représentants des APE  
- des écoles des Petites Maisons : Matteo Vocale, Nathalie Matheret, Laura Roset  
- de l'école de Pinet : Laurence van Beek, Cécile Conry

#### **Ordre du jour :**

- Bilan de l'année scolaire 2011 – 2012
- Prochaine rentrée : nouveaux tarifs et nouveaux modes de paiements
- Transports scolaires
- Questions diverses : CESU, ... ?

### **Bilan de l'année 2011 – 2012 pour le périscolaire**

Au niveau du périscolaire, l'année a été calme et positive avec quelques changements et malgré un nombre important d'arrêts maladie qui persistent, notamment aux écoles des Petites Maisons. La gestion du personnel est une réelle difficulté du fait du faible nombre d'heures et du taux de rémunération.

Agathe Mandrillon prend la place de Myriam MARZIN, qui ne reviendra pas. Elle s'occupe plus particulièrement de l'école de Pinet.

A Pinet, l'intégration des nouveaux locaux et de nouveaux équipements permettent d'avoir les mêmes prestations qu'aux Petites Maisons. De plus, un projet avec la ludothèque pour échange de jeu et avec la bibliothèque pour renouveler les lectures de contes se met en place.

Pour la cantine au Pinet, le changement des services (les grands en premier et les petits en deuxième) est pérennisé suite aux bons retours de l'équipe périscolaire et enseignante. Il a été constaté que les petits ont plus de temps pour se laver les mains et se préparer. Après le repas, une lecture de conte est proposée, suivie de la sieste immédiatement après. Pour les plus grands, le retour en classe est de manière générale plus calme qu'auparavant.

Les parents demandent qu'une attention particulière soit portée aux plus petits au premier trimestre et que le point d'une collation soit repris en début d'année en commission et conseil d'école. La durée entre le petit déjeuner et le repas de midi paraît très longue pour les plus jeunes, qui n'ont pas connu ce rythme à la crèche notamment (repas à 11h30).

Les parents demandent que les consignes particulières et exceptionnelles soient redonnées au personnel périscolaire.

A Pinet, la nouvelle organisation de la cantine avec une même répartition des rôles entre tout le personnel d'encadrement, en test depuis un mois, semble avoir des effets très positifs, pour la

majorité du personnel comme pour les enfants. Le retour est positif de la part des parents d'élève de Pinet. Cela améliore aussi l'ambiance d'équipe.

Le personnel périscolaire récupère les enfants dans les classes pour favoriser un maximum d'échanges entre enseignants et périscolaire. Les informations données le matin par les parents aux enseignants doivent être répercutées au personnel périscolaire pour le bon suivi des enfants tout au long de la journée. Malgré cette organisation, certaines difficultés persistent à Pinet. Le service périscolaire rappelle que le cahier de liaison est un bon moyen pour faire passer une information à l'équipe périscolaire, c'est d'ailleurs la démarche à effectuer pour toute information urgente. Pour toutes autres situations particulières et exceptionnelles, les parents peuvent joindre le service périscolaire par mail. Attention, la prise de connaissance des mails n'est pas immédiate, le service ne peut assurer les urgences du quotidien par ce biais.

Agathe Mandrillon [agathe.mandrillon@gmail.com](mailto:agathe.mandrillon@gmail.com); Maud Duchosal : [maud.duchosal@yahoo.fr](mailto:maud.duchosal@yahoo.fr)  
Anne-Marie Dorval peut aussi faire le relais : 04.76.59.77.24 ou [anne-marie.dorval@mairie-saintmartinduriage.fr](mailto:anne-marie.dorval@mairie-saintmartinduriage.fr).

Les parents d'élèves inquiets des retours de leurs enfants pendant le temps périscolaire doivent prendre contact avec Agathe Mandrillon : [agathe.mandrillon@gmail.com](mailto:agathe.mandrillon@gmail.com).

De façon générale, le service périscolaire des Petites Maisons est joignable au 04.76.18.20.44 et celui de Pinet au 04.76.59.75.69.

Aux Petites Maisons, il n'y a pas eu de gros projets cette année, mais des activités multiples. L'équipe a été mixte cette année, ce qui a été positif.

Une des difficultés relevée est la très grande rotation du personnel du fait des très nombreux arrêts maladie. Des contrats de 2h par jour pour une partie du personnel et des taux de rémunération faibles contribuent aux difficultés pour "fidéliser" les agents périscolaires. De fait, de nombreux arrêts maladies ou interruptions de contrats ont eu lieu, ce qui a eu des répercussions sur des projets qui n'ont pas été menés ou reconduits tels que les spectacles. Sur 35 postes à pourvoir, il y a eu 35 remplaçants sur l'année, avec une base de « recrutement » de près de 70 personnes.

A l'école maternelle des Petites Maisons, il a été observé une hausse d'une vingtaine d'enfants déjeunant à la cantine, ainsi qu'une arrivée plus matinale des enfants à la garderie. Plus de 20 enfants arrivent avant 8h15. Le soir la tendance reste la même.

Un sonomètre a été acheté pour sensibiliser les enfants et objectiver le ressenti de l'équipe périscolaire, notamment à la cantine. A Pinet, l'instrument indique un niveau sonore compris entre 70 à 80 décibels durant le temps de la cantine, alors que la moyenne se situe habituellement à 85 dans une cantine.

Cette année, Jérôme Quintin du Service Jeunesse est intervenu sur les 2 écoles pendant le temps méridien, avec des projets autour du jeu.

La formation aux gestes de premier secours est maintenue pour le personnel permanent, aussi bien en formation initiale qu'en recyclage.

Jean-Marc Stermier a donné l'information que nous approchons des 20% de bio à la cantine.

Les parents d'élèves rappellent leur demande pour que la garderie soit possible jusqu'à 18h15 pour les enfants en Maternelle. Gérald Giraud propose de remettre ce point à l'ordre du jour à l'occasion de la modification annoncée des temps scolaires.

## **Tarifs pour la prochaine rentrée**

L'inflation de 2,1% est répercutée sur tous les tarifs (garderie, cantine, transport).

## **Nouveaux modes de paiements**

- A partir de Septembre 2012: le prélèvement automatique sera proposé aux familles pour le règlement des factures
- A partir de Septembre 2013: le paiement en ligne via internet sera possible

La demande a été faite pour que le site de gestion de garderie et de cantine soit redéveloppé pour les Smartphones.

Il a été demandé de pouvoir régler la garderie en CESU mais pour le moment la réponse reste négative: la Trésorerie Principale ne veut pas gérer les CESU.

## **Transport scolaire**

Le transport scolaire de Pinet a connu 3 saturations cette année (plus de 39 enfants).

Une réflexion reste à mener pour réorganiser le transport afin qu'aucune famille ne soit refusée lors des inscriptions en début d'année.

La desserte de la Croix de Pinet et du Rocharey par un minibus permettrait d'utiliser un plus grand bus pour le reste du circuit avec démarrage directement à Corps. Cette solution est à étudier.

La desserte du hameau du Replat a été abandonnée suite à l'absence de réponse des sociétés de transport consultées pour cette partie du circuit. Mais il est rappelé que sur l'ensemble de la commune, seules les voies principales sont desservies.

## **Nouveaux temps scolaire.**

Ce sujet sera abordé à la rentrée quand les informations auront été transmises.